

Rédacteur Haroun BA - FCBA

Coordination VEM FB: Eric TOPPAN FBF et Céline BOISSET CODIFAB

Veille économique mutualisée de la filière Forêt-bois Tableau Emploi-Ressource Actualisation données 2021

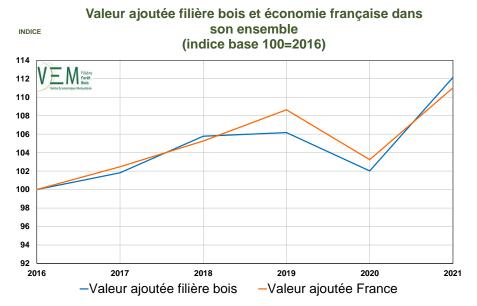
En 2021, la production en valeur – qui représente le chiffre d'affaires - de l'ensemble de la filière forêt-bois a rebondi par rapport à 2020 et dépasse désormais son niveau d'avant crise (74 Md€ en 2021 vs. 70 Md€ en 2019). En comparaison, la vigueur de la reprise a été plus forte dans la filière bois que dans l'économie française dans son ensemble. Sur le volet international, les échanges ont suivi la même dynamique. Dans le détail, les importations ont augmenté plus vite que les exportations, creusant ainsi le déficit commercial de la filière. Cependant, son solde commercial s'est relativement moins dégradé par rapport à l'économie dans son ensemble.

Concernant l'amont de la filière en valeur, la récolte de grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage a nettement dépassé son niveau d'avant crise, tandis que la récolte de bois destiné à l'industrie peine à retrouver son niveau de 2019. La production de sciage enregistre quant à elle des dynamiques hétérogènes : les sciages de sapin-épicéa et de chênes portent la croissance de cette industrie tandis que les sciages de hêtre retrouvent à peine leur niveau d'avant crise.

Pour ce qui est de la seconde transformation et l'aval de la filière, la production en valeur de placage/panneaux a dépassé son niveau d'avant crise, de même que les menuiseries intérieures ou encore les meubles à base de bois, qui ont enregistré une croissance en valeur vigoureuse. Dans une moindre mesure, la fabrication de charpentes a retrouvé son niveau d'avant crise. En outre, la fabrication de combustibles à base de bois, portée par une demande porteuse a permis une nette augmentation de la production française par rapport à 2019, même si une faible part de la demande a été satisfaite par les importations.

Enfin, la valeur ajoutée de la filière bois, après une baisse liée à la crise sanitaire, dépasse désormais son niveau d'avant crise. Sur l'ensemble de la période, la valeur ajoutée de la filière bois a augmenté de 12 points (contre 11 points pour l'économie française dans son ensemble). De 2016 à 2021, la valeur ajoutée de l'économie française est principalement portée par les services tandis que la filière bois est soutenue par ses secteurs industriel et construction. Plus en détail, pour la filière bois, la valeur ajoutée et les emplois en équivalent temps plein ont nettement augmenté sur la même période (respectivement +3 Md€ et +45 000 ETP). Depuis 2019 (avant crise), la valeur ajoutée de la filière s'est accrue de 1,5 Md€ et l'emploi de 21 000 ETP.



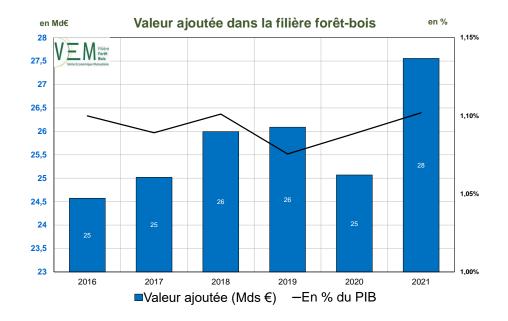


1. L'emploi et la valeur ajoutée de la filière

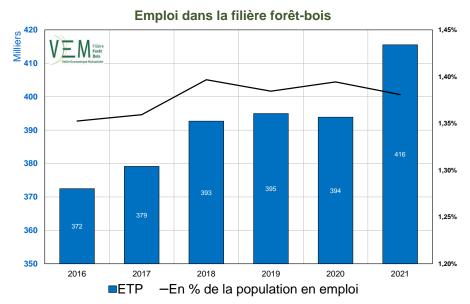
En 2021, la valeur ajoutée de la filière forêt-bois française a légèrement dépassé son niveau d'avant crise (+1,5 Mds€ par rapport à 2019). En comparaison, la filière a rebondi plus

rapidement (+12 points) que l'économie française dans son ensemble (+11 points). L'augmentation de la richesse créée est principalement portée par l'amont forestier, le secteur des panneaux mais aussi le bois énergie. En parallèle, la filière a généré plus de 20 000 ETP depuis 2019. Le nombre d'emplois en équivalent temps plein (ETP) s'établit désormais en 2021 à plus de 415 000 ETP.

	VA (Mds €)	ETP
2016	24,6	372 480
2017	25	379 141
2018	26	392 702
2019	26,1	394 967
2020	25,1	393 892
2021	27,6	415535







2. Indicateurs du commerce extérieur

Le solde du commerce extérieur de la filière bois s'établit à -9,1 Mds €, et s'est dégradé en 2021 par rapport à 2019. Cela s'explique par des importations qui ont augmenté plus rapidement que les exportations. En comparaison, le déficit commercial de l'économie française dans son ensemble s'est aussi creusé en 2021, à un rythme plus rapide que la filière bois. En effet, par rapport à 2019, le solde commercial s'est dégradé de 15 % pour la filière bois (contre 46 % pour l'économie française dans son ensemble).

Mds€	Exportations	Importations
2016	9,7	16
2017	9,8	17
2018	10,2	18
2019	9,9	18
2020	8,1	16
2021	10,5	19,6

3. Commerce extérieur de la filière

Avec un fort taux de couverture par l'offre nationale de la demande (60%) et un faible taux d'exportation (26%), la filière forêt-bois se caractérise par son orientation vers le marché intérieur. En 2021, le taux d'exportation, à 26 %, a quasiment retrouvé son niveau d'avant crise (27%). De même avec le taux de

2021	Filière bois	Production manufacturière
Taux de couverture de la demande par l'offre	60 %	59 %
Taux d'exportation	26 %	37 %
Taux de couverture	53 %	85 %



couverture du commerce extérieur (exportations sur importations) à 53% (vs. 55%).

4. Valeur ajoutée par marché de destination finale

Si la valeur ajoutée de la filière bois a retrouvé voire légèrement dépassé son niveau d'avant crise, les dynamiques sont hétérogènes entre les marchés finaux. Les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois (*) de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales à hauteur de 23 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 84 % de l'ensemble de la création de richesse de la filière bois. Cela exclut les services (transports, conseils, ...) et le commerce qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les activités transversales à la filière, comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services, représentent 4,5 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 16 % de l'ensemble.

Par rapport à 2019, tous les marchés finaux dépassent leur niveau d'avant crise :

- Le marché de la construction (49 % de la valeur ajoutée), qui inclut tout le bois dans la construction, la rénovation, l'agencement des lieux de vente et le génie civil a enregistré une hausse de 5 %;
- Le marché des produits de consommation courante (21 % de la VA), qui rassemble les articles en papier ou en carton, les objets en bois, les produits manufacturés (instruments de musique, cercueils, jeux et jouets, cintres, ...) augmente de 4 %;
- Le marché de l'emballage bois et carton, avec la tonnellerie (12 % de la VA) a aussi augmenté (+7 %);
- Le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, où n'est comptée que la partie commercialisée (11 % de la VA), a enregistré la plus forte dynamique positive (+16 %);
- Enfin, le marché du meuble à base de bois (7 % de la VA), a aussi enregistré une très forte dynamique (+16 %).

(*) Les autres produits, qui ne sont pas majoritairement à base de bois, ne font pas partie de la filière forêt-bois (exemple : les meubles en métal, les menuiseries en aluminium, ...).

2021	Mds€	% total	% (hors commerce)
Construction	11,4		49 %
Produits de consommation courante	4,9		21 %
Emballage bois et carton	2,7	84 %	12 %
Energie	2,5		11 %
Meuble	1,5		7 %
Commerces et services	4,5	16 %	



5. Emploi direct par marché de destination finale

En 2021, les emplois directs de la filière bois représentent plus de 415 000, en équivalent temps plein (ETP). La répartition des emplois directs en équivalent temps plein par marchés de destination est proche de celle de la valeur ajoutée.

Tout comme pour le tableau précédent, les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales. Ceux-ci représentent 353 000 emplois directs (ETP), soit 85 % des emplois directs de la filière. Les ETP représentés ici excluent les emplois liés aux services (transports, conseils, ...) et aux commerces qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les activités transversales à la filière comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services représentent 63 000 emplois directs (ETP), soit 15 % de l'ensemble des emplois de la filière.

Ainsi, la filière forêt-bois valorise un même matériau bois en satisfaisant simultanément plusieurs marchés indépendants. Dans son ensemble, cette multitude de débouchés permet à la filière d'avoir une forte résilience face aux évolutions conjoncturelles de tel ou tel marché. Par ailleurs, en complément de ceux existants, émergent de nouveaux marchés comme la chimie verte qui sont de réels relais de croissance.

Sur ces 353 000 d'ETP directs en 2021 (hors services) :

- Le marché de la construction, qui inclut tout le bois dans la construction, la rénovation, l'agencement des lieux de ventes et le génie civil, en représente la moitié (52 %);
- Le marché des produits de consommation courante, qui rassemblent les articles en papier ou en carton, les objets en bois, les produits manufacturés (instruments de musique, cercueils, jeux et jouets, cintres, ...) en concentre 19 %;
- Le marché de l'emballage bois et carton avec la tonnellerie en rassemble 11 %;
- Le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, où n'est comptée que la partie commercialisée, crée 11 % de ces emplois;
- Le marché du meuble à base de bois en représente 8 %.

2021	ЕТР	% (hors commerce)	
Construction	182 008	52 %	
Produits de consommation courante	67 380	19 %	
Emballage bois et carton	38 739	11 %	
Energie	37 369	11 %	
Meuble	27 200	8 %	
Commerces et services	62 838		
Total	415 535		

6. Valeur ajoutée et emploi direct par activité

En 2021, près de la moitié de la valeur ajoutée et de l'emploi (en ETP), est créée par les activités de « production et transformation de produits bois » et plus d'un-tiers est créée par



les activités de « mise en œuvre de produits bois ». Le reste (un-sixième) revient aux commerces et services. La répartition de la valeur ajoutée par activité est globalement en ligne avec la répartition des emplois.

Le poids de la production et de la transformation du bois est comparable aux parts de la mise en œuvre et des services, ce qui suggère un certain équilibre dans la création de valeur entre les différentes activités de la filière. En particulier, la part importante des activités de mise en œuvre de produits bois, qui sont non délocalisables, apporte un débouché de proximité aux activités de production.

De plus, la grande pluralité des emplois présents dans la filière, de l'industrie lourde à l'artisanat, du sylviculteur à l'agent immobilier ou l'enseignant chercheur met en exergue la représentativité de la filière bois dans les chaînes de valeur de l'économie française.

2021	VA (Mds €)	ETP
Production et transformation de produits bois	47 %	47 %
Mise en œuvre de produits bois	36 %	38 %
Commerces et services	16 %	15 %
Total	27,6	415 535

7. Destinations de l'activité « Production et transformation de produits bois »

La production et les importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » sont soit destinées à d'autres activités de transformation en France (consommation intermédiaire), soit destinées à la consommation finale en France, soit exportées.

En 2021, l'essentiel de la production et des importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » reste destiné au marché national tant pour la transformation (consommation intermédiaire) que pour la consommation finale. Ainsi, la filière forêt-bois satisfait le marché intérieur en priorité et notamment la consommation finale française où 62 % de la valeur consommée provient de la production française, en augmentation par rapport à 2019 (61 %). Les importations représentent 43 % de la consommation intermédiaire, en légère augmentation par rapport à 2019.

2021	France	Import
Consommation intermédiaire	57 %	43 %
Consommation finale	62 %	38 %
Exportation	100 %	-

8. Valeur ajoutée des activités par marché de destination finale

En 2021, l'activité de mise en œuvre de produits bois (*) représente 79 % de la valeur ajoutée dirigée vers la construction.



Avec l'énergie, ce sont les seuls marchés où le périmètre de la VEM inclut la mise en œuvre. Dans le cas de l'énergie, cette activité correspond à la branche « 60 - Travaux d'installation de chauffage au bois » qui a été ici classifiée comme « mise en œuvre » par convention.

Ce tableau est un approfondissement de l'approche marché où l'on met en avant les activités décrites précédemment.

(*) Les autres produits ne font pas partie de la filière bois (exemple : les meubles en métal, les menuiseries en aluminium, ...).

2021 (Mds)	Construction	Produits de consommation courante	Emballage bois et carton	Energie	Meuble
Production et transformation de produits bois	2,3	4,9	2,7	1,5	1,5
Mise en œuvre de produits bois	9	0	0	1	0
Total	11,4	4,9	2,7	2,5	1,5

9. Emplois par activité et marché de destination finale

Très proche du tableau précédent, l'activité de mise en œuvre de produits bois (*) représente près de 78 % des emplois directs dirigés vers la construction. Avec l'énergie, ce sont les seuls marchés où le périmètre de la VEM inclut la mise en œuvre. Dans le cas de l'énergie, cette activité correspond à la branche « 60 - Travaux d'installation de chauffage au bois » qui a été ici classifiée comme « mise en œuvre » par convention.

Ces cinq marchés représentent 85 % des emplois directs (ETP) de la filière. Cela exclut les services (transports, conseils, ...) et le commerce qui sont associés à ces activités et marchés finaux.

Les 15 % restants proviennent de la catégorie « commerces et services transversaux ». Cette catégorie transversale à tous les marchés inclut le commerce de gros et de détails ainsi que les services transversaux.

(*) Les autres produits ne font pas partie de la filière bois (exemple : les meubles en métal, les menuiseries en aluminium, ...).

2021 (ETP)	Construction	Produits de consommation courante	Emballage bois et carton	Energie	Meuble
Production et transformation de produits bois	39 450	67 380	38 739	23 203	27 200
Mise en œuvre de produits bois	142 558	0	0	14 167	0
Total	182 008	67 380	38 739	37 369	27 200